

## 12 - Exercice 2013 - Budget annexe du service de l'Eau - Affectation du résultat de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M49

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur** : L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialise l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2012 du Budget annexe Eau a été le suivant :

### \* Section d'investissement

Solde des réalisations 2012	- 449 994,05 €
Solde des restes à réaliser 2012	- <u>594 033,26 €</u>
	<b>- 1 044 027,31 €</b>

Le programme d'équipement 2012 fait apparaître au 31 décembre 2012 un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 044 027,31 € qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2012.

### \* Section d'exploitation

♦ Résultat d'exploitation du budget 2011 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2012 (1 934 965,09 € - 746 965,32 €)	1 187 999,77 €
♦ Résultat d'exploitation de l'exercice 2012	<u>1 029 889,34 €</u>
Excédent de clôture 2012	<b>2 217 889,11 €</b>

### Affectations :

- Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2012	<b>1 044 027,31 €</b>
- Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2013	<b>1 173 861,80 €</b>

En section de fonctionnement, la somme de 63 400 € sera affectée sur la(les) ligne(s) suivante(s) :

- 65.6541.36100 (créances admises en non valeur) : 35 400 €
- 67.673.36100 (titres annulés sur exercices antérieurs) : 28 000 €.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation au budget annexe eau disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 1 110 461,80 €. Ce solde servira à la couverture d'éventuelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2013.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Eau, tels que définis dans le tableau ci-après :

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36100	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	449 994,05	
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36100	Autofinancement des investissements		1 044 027,31
<b>Total investissement 2012</b>		<b>449 994,05</b>	<b>1 044 027,31</b>
002/002 CS 36100	Résultat d'exploitation reporté		2 217 889,11
002/002 CS 36100	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2012		- 1 044 027,31
65/6541 CS 36100	Créances admises en non valeur	35 400,00	
67/673 CS 36100	Titres annulés sur exercices antérieurs	28 000,00	
<b>Total fonctionnement</b>		<b>63 400,00</b>	<b>1 173 861,80</b>

## BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU

## RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012

EAU	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
INVESTISSEMENT	-471 508,32		21 514,27	-449 994,05 <sup>(1)+(3)</sup>
EXPLOITATION	1 934 965,09	746 965,32	1 029 889,34	2 217 889,11 <sup>(1)+(2)+(3)</sup>
TOTAL	1 463 456,77	746 965,32	1 051 403,61	1 767 895,06

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

EAU		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	8 307 583,32	9 413 828,00	17 721 411,32
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	5 864 237,95	12 226 503,43	18 090 741,38
Réduction de titres	C	1 095,10	2 505 062,00	2 506 157,10
Recettes nettes	D=B-C	5 863 142,85	9 721 441,43	15 584 584,28
Restes à réaliser	E	800 000,00		800 000,00
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	7 836 075,00	9 413 828,00	17 249 903,00
Engagements	G	7 304 286,97	8 728 313,40	16 032 600,37
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	5 910 253,71	8 728 313,40	14 638 567,11
Annulation de mandats	I	68 625,13	36 761,31	105 386,44
Dépenses nettes	J=H-I	5 841 628,58	8 691 552,09	14 533 180,67
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	1 394 033,26		1 394 033,26
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J	21 514,27	1 029 889,34	1 051 403,61
Déficit	J-D			0,00
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 594 033,26		- 594 033,26

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des abstentions, des oppositions ? Adopté à l'unanimité. Bravo Monsieur LIME ! L'eau tout le monde en boit et tout le monde sait qu'elle n'est pas chère à Besançon».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 et 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.*